

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27807**

Intitulé

Coach professionnel(le)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Osiris Conseil	président

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la coach professionnel(le) a pour mission d'accompagner ses clients dans la compréhension de ce qui les limite, les contraint, les freine, les fait souffrir dans leur vie personnelle ou professionnelle. Pour passer des paliers, le/la coach/e accompagne ses clients dans l'atteinte d'objectifs définis. Ensemble, ils définissent un cadre qui va permettre au/à la coach/e de mobiliser son/sa client/e pour qu'il/elle trouve lui-même les clefs qui vont lui permettre de débloquer des situations et d'évoluer comme il/elle le souhaite.

Le/la coach professionnel(le) base son intervention sur l'approche typologique Jungienne qui vise à aider la personne à découvrir son type pour ensuite l'amener à travailler grâce au Dialogue Intérieur à l'identification de ce qui le freine aujourd'hui et de ce qui peut lui permettre de progresser. Dans cette approche, le/la coach/e joue un rôle de « facilitateur/trice » et le/la client/e devient le/la « facilité/e », celui/celle qui est accompagné/e dans cette identification des clefs de sa propre évolution. Le/la coach/e doit d'abord valider la possibilité de répondre aux attentes de ses clients/tes avant de concevoir le programme de coaching qui va intégrer différentes démarches et différentes étapes.

L'accompagnement des personnes dans de telles évolutions demande au coach d'être lui-même en capacité d'accompagner (ce qui nécessite d'avoir au préalable effectué un travail sur soi pour éviter tous risques de projections), mais également en capacité d'être en écoute totale de son client pour déclencher des prises de consciences et des évolutions que le client sera capable de gérer. La puissance des outils utilisés nécessite de la part du coach d'avoir une conscience fine de ce qu'il peut déclencher chez ses interlocuteurs pour l'accompagner de manière pertinente et adaptée en fonction de ses besoins. Le coach doit ainsi être capable de se remettre en cause en permanence et d'analyser le déroulement des séances de coaching dans le cadre de supervision pour entretenir et développer la qualité de ses accompagnements.

Les capacités attestées :

Bloc 1 : Etudier des demandes de missions de coaching, analyser les besoins et les objectifs des clients pour établir le cadre de l'accompagnement

Bloc 2 : Concevoir des accompagnements basés sur l'Intelligence de Soi comme démarche globale de développement de la personne

Bloc 3 : Aider la personne à découvrir son type psychologique en utilisant un indicateur typologique jungien

Bloc 4 : Accompagner la personne dans une démarche d'Intelligence de Soi (Dialogue Intérieur) pour faciliter l'émergence du Moi Conscient

Bloc 5 : Mesurer et analyser les résultats et faire des recherches sur l'impact de leur accompagnement sur les personnes

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le/la coach/e exerce son activité dans tous secteurs d'activités et toutes tailles d'entreprises. (grandes entreprises, PME-PMI,...).

Le métier peut s'exercer :

- en libéral / en cabinet ; cabinets de coaching et de conseil

- en entreprise

- au sein de la fonction publique

Coach/e professionnel(le) (individuelle/l' et d'équipe), Coach/e interne, Manager coach/e, Consultant/e RH, Conseiller/ère en management, Coach/e en développement personnel

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1502 : Développement des ressources humaines

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

1 - Rapport de synthèse : Cadrage d'une mission de coaching

2 - Analyse et présentation d'entretiens exploratoires : définition d'objectifs de séances de coaching

3 - Mise en situation : Les enjeux de la démarche typologique et du questionnaire CCTI. Conduite d'entretien

4 - Mise en situation professionnelle : facilitation d'une séance

5 - Mémoire de recherche professionnelle : rédaction et présentation d'un mémoire de recherche sur le coaching et l'accompagnement de personne basé sur l'Intelligence de Soi

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 27807 - Concevoir des accompagnements basés sur l'Intelligence de Soi comme démarche globale de développement de la personne	<p>Descriptif Analyse et présentation d'entretiens exploratoires : définition d'objectifs de séances de coaching</p> <p>Modalités d'évaluation : Les candidats/tes feront la synthèse d'au moins trois fiches d'entretien exploratoire avec des clients. Ils exposeront notamment les difficultés rencontrées et la manière dont ils les auront traitées</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 27807 - Etudier des sollicitations pour des missions de coaching, analyser des besoins et des objectifs de clients pour établir le cadre de l'accompagnement	<p>Descriptif : Rapport de synthèse : cadrage d'une mission de coaching</p> <p>Modalité d'évaluation : A partir de l'analyse d'au moins trois fiches de suivi client, les candidats/tes doivent présenter une analyse critique des contrats établis</p> <p>L'objectif est d'évaluer les capacités des candidats/tes à étudier les besoins et les demandes des clients, à vérifier l'adéquation entre leurs compétences et les besoins exposés, à proposer un cadre adapté. Les candidats/tes doivent également identifier et expliquer des éléments pouvant justifier un refus d'accompagnement</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 27807 - Accompagner la personne dans une démarche de Dialogue Intérieur pour faciliter l'émergence du Moi Conscient	<p>Descriptif : Facilitation d'une séance</p> <p>Modalité d'évaluation : Évaluation réalisée sur la base d'une synthèse d'au moins 8 fiches "Évaluations de session" effectuées au cours des séances de coaching supervisées.</p> <p>Le/la candidat/e est évalué/e notamment sur la conduite des séances et sa capacité à accompagner ses clients dans la démarche d'Intelligence de Soi</p> <p>Il/elle est évalué/e également sur sa capacité à effectuer un retour critique sur ses séances, à recevoir et accepter le feedback, à identifier les besoins et les axes de progressions et à les mettre en œuvre au cours de nouvelles séances.</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 27807 - Mesurer et analyser des résultats et faire des recherches sur l'impacts de leur accompagnements sur les personnes	<p>Descriptif : Rédaction et présentation d'un mémoire de recherche sur le coaching basé sur l'Intelligence de Soi</p> <p>Modalité d'évaluation : A partir d'expériences d'accompagnements de personnes, les candidats doivent rédiger un mémoire sur les enjeux et les conditions de réussite des programmes de coaching basés sur l'Intelligence de Soi.</p> <p>En s'appuyant sur leur propre expérience, sur des études de cas de personnes accompagnées, les candidats/tes doivent analyser des déroulements d'accompagnements, expliquer les conditions de réussite et les limites d'accompagnements.</p> <p>Les réflexions présentées doivent également illustrer la maturité professionnelle du candidat, sa connaissance de lui-même en tant que coach/e et sa capacité à se positionner correctement dans le cadre d'accompagnements</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 27807 - Aider la personne à découvrir son type psychologique en utilisant un indicateur typologique jungien	<p>Descriptif Les enjeux de la démarche typologique et du questionnaire CCTI Conduite d'entretien</p> <p>Modalités d'évaluation : 1. Les candidats/tes devront démontrer leur connaissance de la typologie jungienne et leur capacité à conduire un entretien de découverte du type. 2. A partir de cas rencontrés, les candidats/tes doivent analyser le rôle et l'importance que l'approche typologique a eu dans l'évolution des personnes, les difficultés liées à l'interprétation des résultats et aux prises de conscience par le client de leur profil</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	5 membres dont : 1 Président/e - un/e professionnel/le 4 professionnels/les dans le domaine de spécialité (50% salarié/e de la fonction ; 50% dirigeant/e) et un/e membre suppléant/e + le/la président/e et le/la directeur/trice d'Osiris Conseil (qui ne prennent pas part aux délibérations)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	4 professionnels/les dans le domaine de spécialité (50% salarié/e de la fonction ; 50% dirigeant/e) et un/e membre suppléant/e + le/la président/e et le/la directeur/trice d'Osiris Conseil (qui ne prennent pas part aux délibérations)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2016	X	4 professionnels/les dans le domaine de spécialité (50% salarié/e de la fonction ; 50% dirigeant/e) et un/e membre suppléant/e + le/la président/e et le/la directeur/trice d'Osiris Conseil (qui ne prennent pas part aux délibérations)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2017 publié au Journal Officiel du 03 mars 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Coach professionnel(le)" avec effet au 28 juin 2013, jusqu'au 03 mars 2022.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

8 à 12 stagiaires par année

Autres sources d'information :

Osiris Conseil

[Osiris Conseil](#)

Lieu(x) de certification :

Osiris Conseil : Île-de-France - Seine-et-Marne (77) [Vernou]

Osiris Conseil

33 rue du Montoir

77670 - Vernou

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Osiris Conseil - 33 rue du Montoir - 77670 - Vernou

Historique de la certification :